

À l'attention de nos producteurs sous contrat de céréales, d'oléagineux et de spécialités en grandes cultures bio, ainsi que toute autre personne intéressée

Kleindietwil, juillet 2018

Après la récolte, les nouveaux semis !

Chères agricultrices et agriculteurs bio, chers partenaires,

Cela ne fait aucun doute : le bio est le meilleur mode de production ! C'est pourquoi le marché des produits bio se développe aussi : année après année, la courbe de croissance n'évolue que vers le haut.

Actuellement, toutefois, l'intérêt des agriculteurs pour la production bio augmente encore un peu plus vite que le marché bio. La réglementation introduite par Bio Suisse pour limiter les céréales fourragères de reconversion (orge, triticale et avoine fourragère), ainsi que la décision de baisser le prix de l'épeautre Bourgeon prise lors de la table ronde sur les prix indiquent que les possibilités du marché atteignent actuellement leurs limites pour certaines cultures. La réglementation concernant les céréales fourragères reflète toutefois aussi la volonté de Bio Suisse de garder la maîtrise du marché, et ceci est une bonne chose.

Dans une telle situation, il importe de produire en fonction des opportunités présentes, bien que le marché soit malheureusement souvent assez instable.

Au sein de Biofarm, nous considérons que notre tâche consiste, d'une part, à favoriser la compréhension de l'agriculture auprès de nos partenaires commerciaux, mais aussi, d'autre part, à vous fournir à vous, agriculteurs et agricultrices bio, une certaine fiabilité dans la production. Nous souhaitons ainsi faire progresser la production avec le plus de stabilité possible, avec des surfaces cultivées constantes et, naturellement, développer la production là où cela est possible et pertinent.

En tant qu'acheteurs, nous prenons en charge, suivant les récoltes, plus de marchandise que ce que nous pouvons commercialiser. Cela exige de nous « d'avoir du souffle » d'un point de vue financier. Nous comptons donc sur votre soutien, tant en tant que fournisseur de céréales panifiables que coopérateur. À ce sujet, lisez également la lettre de notre président et de notre vice-président ci-jointe.

Vous trouverez ci-après nos recommandations pour les semis 2018 - récolte 2019.

Important : même si vous ne souhaitez pas lire toutes ces informations, n'oubliez pas de nous renvoyer votre contrat rempli jusqu'à fin novembre au plus tard ! Merci beaucoup d'avance !

Céréales panifiables – le blé et le seigle sont recherchés : la surface de **blé bio** augmente également. Avec la récolte de cette année, nous allons peut-être franchir la barre des 50 % pour l'approvisionnement indigène en blé panifiable ; ce qui est toutefois encore très loin des 100 % d'autoapprovisionnement. Afin de ne mélanger si possible aucun gluten de blé importé aux farines bio, les boulangers ont besoin de blé suisse possédant de bonnes qualités boulangères. Après avoir été appliqué durant trois ans, le « paiement à la qualité » en fonction du taux de protéines sera rediscuté l'hiver prochain par Bio Suisse et la filière. La

culture de variétés appréciées des transformateurs et le suivi soigneux de ses cultures permet sûrement d'être bien positionné à ce niveau. Nous répercutons sur nos producteurs de blé les suppléments reçus de nos acheteurs pour les bonnes teneurs en protéines.

Après n'avoir pu vendre 350 t d'**épeautre** qu'avec une pression de Bio Suisse (Pool des céréales panifiables) l'hiver passé, nous allons limiter la production d'épeautre aux régions et aux producteurs déjà établis, là où cela s'avère le plus judicieux. Quiconque souhaite produire du blé ou du seigle au lieu de l'épeautre, devrait le faire. Presqu'aucun commerçant ne paie actuellement plus que le prix indicatif pour l'épeautre, lequel a été diminué à Fr. 110.-/dt lors de la dernière table ronde sur les prix.

La culture de **seigle** est recommandée dans les régions sèches, sur les sols plutôt maigres ; une augmentation de la surface cultivée est souhaitée. Comme pour le blé, nous répercutons aussi les bons prix obtenus pour la commercialisation du seigle sur nos producteurs. Vous trouvez les prix indicatifs, ainsi que les conditions de prise en charge, les listes variétales et le règlement concernant les cotisations des producteurs sur : www.bioactualites.ch > Marché > Grandes cultures.

Sur demande, nous vous faisons aussi volontiers parvenir ces documents sur papier.

Froment pour flocons : surfaces supplémentaires à nouveau recherchées : grâce à son potentiel de rendement plus élevé, le blé à floconner (= variétés de blé fourrager sans Bockris) représente une alternative intéressante au blé panifiable. Pour cette récolte, nous avons introduit un nouveau système de paiement qui prévoit des déductions plus sévères pour les poids à l'hectolitre faibles, mais par contre un prix de base de Fr. 98.-/dt (au lieu de 97.-/dt). Les poids à l'hectolitre qui nous ont été communiqués jusqu'à présent sont plutôt encourageants.

(Bernstein est une nouvelle variété de blé fourrager intéressante du point de vue du rendement et du PHL dans les essais du FiBL. Des quantités limitées de semence de cette variété sont disponibles pour les semis à venir).

Le blé dur représente une « variante » pour les régions de culture du blé très sèches. Les pâtes à base de blé dur bio suisse semblent recherchées. C'est pourquoi nous souhaiterions en produire de petites quantités dans les zones qui s'y prêtent (**régions de GE-VD, SH-ZH Weinland**).

En cas d'intérêt, vous pouvez vous adresser à Hansueli Brassel (brassel@biofarm.ch).

Avoine alimentaire - le marché progresse : alors qu'il y a six mois encore, nous considérons le marché de cette « super culture bio » avec prudence, nous pouvons maintenant donner le feu vert à une augmentation de la surface cultivée.

Un semis effectué dans de bonnes conditions en automne (avoine d'automne, variété Wiland), dans une région pas trop sèche et, bien sûr, un peu de chance au niveau de la météo, permettent d'atteindre le poids à l'hectolitre exigé de 54 kg (après le deuxième nettoyage !). La culture d'avoine de printemps est aussi possible (variétés Typhon et Canyon), mais elle comporte un risque plus élevé en ce qui concerne le PHL. Le prix au producteur reste à Fr. 77.-/kg. Des rendements de 45 à 50 kg sont réalistes avec Wiland. Ces besoins modestes en azote et sa valeur en tant que précédent cultural dans la rotation constituent d'autres atouts de l'avoine.

Amidonner et engrain : pour la récolte actuelle, nous avons légèrement augmenté la production de ces anciennes variétés de céréales. Lors de diverses visites de cultures, vous avez pu vous faire une image, par exemple, de l'amidonner, lequel pousse sur des terrains maigres mais nécessite un peu de patience au printemps.

Nous souhaitons poursuivre la culture de l'amidonnière dans des proportions similaires. En ce qui concerne l'engrain, nous prenons encore, en quantités limitées, des surfaces supplémentaires sous contrat.

Colza : après de trop nombreux hauts et bas les années passées, le marché du colza semble à nouveau se consolider. Tandis que notre concurrent fenaco fera produire du colza HOLL à partir de cet automne, nous sommes aussi en mesure de débloquer la production grâce à quelques canaux d'écoulement nouveaux, mais limités.

Pour des raisons logistiques, il n'est pas opportun de cultiver du colza dans toute la Suisse. Nous ne pouvons pas bloquer de grandes cellules dans les centres collecteurs pour quelques tonnes de marchandise, ni effectuer des transports à travers tout le territoire helvétique. C'est pourquoi nous concentrons la production sur les régions de Berne (centre collecteur du moulin Rytz (Gasel), év. Flamatt dès 2019) et de Vaud (centres collecteurs de Sévery et de Croy).

Contactez-nous si vous êtes intéressé à cultiver du colza. Nous passons des contrats pour 80 ha.

Lin d'automne et de printemps : à la fin de l'hiver passé, deux épisodes de gel ont affecté les parcelles de lin d'automne à tel point que la plupart des producteurs ont dû effectuer un nouveau semis : le lin aurait certes survécu mais les champs auraient été envahis d'adventices résistantes au gel. Quelques parcelles sont toutefois restées telles quelles. En principe, l'hiver est suffisamment clément pour que le lin le supporte sans dommage.

Le lin d'automne est recommandé sur les sites qui ne connaissent pas de problèmes de graminées. Il faut tenir compte du fait que la date de récolte peut coïncider avec celle des céréales, ce qui peut occasionner des problèmes de disponibilité au niveau des machines de récolte et des centres collecteurs. Au niveau de sa place dans la rotation, le lin d'automne est comparable au colza, avec toutefois des dates de semis et de récolte légèrement plus tardives et des besoins plus modestes en éléments nutritifs.

Qu'il s'agisse de lin d'automne ou de printemps, nous prenons volontiers en charge votre récolte et vous fournissons également des conseils.

Perspectives pour les autres cultures de printemps :

Le marché du millet continue de progresser rapidement : après une période d'incertitude, les perspectives d'augmentation de la production de millet sont réjouissantes. En période de changement climatique, avec de nombreuses périodes de sécheresse, le millet, qui supporte bien le sec, détient un bon potentiel.

Nous profitons ici de rappeler à nos producteurs de millet de contrôler que leurs champs sont indemnes de **datura**. Merci de nous annoncer sa présence si vous en trouvez ! Nous avons créé un fonds pour les éventuels dommages causés par cette adventice.

Si les parcelles sont trop fortement envahies par les adventices, il faut prévoir de faucher et d'andainer avant de battre.

Pour la récolte 2019, nous pouvons à nouveau prendre des surfaces supplémentaires sous contrat. Nous estimons que le prix au producteur devrait se maintenir à Fr. 155.-/dt.

Tournesol : en ce qui concerne le tournesol pour la production d'huile (tournesol normal et HO), nous nous attendons à ce que le marché se stabilise à un niveau bas. Nous souhaitons ainsi poursuivre la production avec les producteurs déjà existants ; des opportunités pourraient se présenter si l'un d'eux renonce à la culture du tournesol.

Quant au tournesol à décortiquer destiné à la production de graines de tournesol, des incertitudes subsistent toujours au niveau de la transformation. Tant que la situation ne sera pas plus claire, nous ne pourrions pas donner le feu vert à une augmentation de la production. Des décisions tomberont en fin de l'année.

Courges à huile : après quelques efforts, nous avons réussi, ce printemps encore, à étendre la production conformément à nos besoins croissants. Nous considérons la demande pour les graines de courges comme réjouissante, si bien que nous souhaitons augmenter la surface cultivée en 2019. La culture de cette cucurbitacée appréciant la chaleur est limitée à la région SH, ZH, TG, est d'AG, et s'effectue en collaboration avec la famille Brüttsch, de Schaffhouse.

Lentilles, pois chiches, haricots : ces légumineuses à grains destinées à l'alimentation humaine sont très appréciées. Nous produisons **trois sortes de lentilles** : des vertes, des noires et des brunes, en association avec de la caméline et, à titre expérimental, cette année aussi avec du lupin. Comme le lin, les lentilles ne devraient pas être cultivées sur des parcelles avec une forte pression d'adventices. Malheureusement, on rencontre chaque année des champs qui ne peuvent pas être récoltés à cause d'un enherbement trop important. Des essais pluriannuels doivent permettre de déterminer si le **pois chiche**, originaire du bassin méditerranéen, peut aussi être cultivé sous le climat suisse. Les périodes de sécheresse le laissent espérer. Par ailleurs, une pression élevée des adventices est aussi un facteur réhibitoire pour le pois chiche.

Cette année, deux exploitations ont commencé à produire des **haricots** pour Biofarm ; une des exploitations cultive différentes variétés de haricots nains, l'autre une culture associée de maïs et de haricots d'Espagne. Nous suivons ce projet avec grand intérêt et allons y rester impliqués. Bio Suisse nous y soutiendra et la collaboration avec la HAFL est aussi très intéressante.

Nous discutons volontiers avec vous de la possibilité de produire ces cultures particulières.

Quinoa et amarante – un projet encore à ses débuts : parmi les « pseudo-céréales superaliments », c'est surtout le quinoa qui dispose de perspectives très intéressantes sur le marché. Malgré les progrès accomplis, la culture et la transformation exigeante représentent cependant encore un défi important. Nous sommes en train de développer sa production en conditions bio avec un groupe intéressé composé d'agriculteurs, d'Agroscope et de la HAFL.

Moutarde : cette année, nous avons augmenté la surface cultivée. En raison de la sécheresse, les champs n'ont malheureusement pas tous bien levé et une partie a dû être retournée. Quelques champs sont cependant magnifiques. Nous estimons que nous pouvons augmenter la production en 2019, et nous recherchons des producteurs, notamment pour la moutarde brune, exigeante, mais aussi pour la moutarde jaune.

Chanvre : des plantes de chanvre poussent déjà sur trois champs cette année ; leurs graines prendront place dans le commerce spécialisé bio sous forme de produits Biofarm (huile, farine, graines, ...). Nous suivrons attentivement la récolte et naturellement aussi les possibilités de commercialisation.

➔ **Vous recevrez davantage d'informations sur la production des cultures de printemps dans notre courrier de janvier 2019.**

Fruits, baies et noix sont recherchées !

Biofarm ne s'occupe pas que de la commercialisation de grandes cultures, mais aussi de fruits à pépins et à noyau, de baies et de noix. Nous sommes à la recherche de noix et de baies surgelées. Contactez Timon Lehmann (lehmann@biofarm.ch, 062 957 80 66).

Les agriculteurs Biofarm dans les médias sociaux ? Des discussions sont en cours à l'interne au sujet de la création d'une page dans les médias sociaux pour les producteurs de Biofarm. L'idée serait de pouvoir échanger avec vous, p. ex. par le biais d'une page facebook, à propos de la production de grandes cultures spéciales. Un lieu où des expériences, des photos et des

films pourraient être postés. Y verriez-vous un intérêt ? Souhaiteriez-vous participer ? Merci de transmettre votre avis à kessler@biofarm.ch. P.S. : Il existe déjà une [page facebook Biofarm](#) « normale » !

Veillez nous renvoyer le **contrat de production annexé jusqu'à fin novembre**. Nous avons surtout besoin des indications concernant vos cultures d'automne. Pour celles de printemps, le contrat peut encore être adapté en accord avec nous et nous vous renverrions alors un nouveau contrat en janvier. Nous nous tenons également à votre disposition pour discuter directement avec vous de la planification de vos cultures et de votre rotation.

Nous vous souhaitons bonne chance et plein succès pour les récoltes qui restent encore à effectuer !

Un grand merci pour la bonne collaboration et les soins apportés à vos cultures.

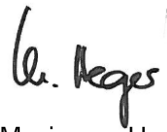
Recevez nos meilleures salutations.



Hans-Georg Kessler
Resp. agriculture, oléagineux,
légumineuses
062 957 80 53



Hansueli Brassel
Céréales, millet, quinoa
062 957 80 52



Marianne Heger
Administration
062 957 80 54

Annexes :

- Contrat de production Biofarm céréales / oléagineux 2019, enveloppe-réponse
- Courrier à l'attention des coopérateurs